

Liberté d'expression

Rapport annuel au 1^{er} septembre 2022

COLLÈGE LA CITÉ

Ottawa, le 31 août 2022

Madame Amy Kaufman
Directrice, Politiques, recherche et
améliorations des systèmes
Conseil ontarien de la qualité de
l'enseignement supérieur (COQES)
akaufman@hegco.ca
Tél. : 416 931-5132

Objet : Rapport annuel sur la liberté d'expression au Collège La Cité

Madame Kaufman,

Veillez trouver, ci-dessous, le rapport annuel des demandes en lien avec l'énoncé de directive sur la Liberté d'expression pour le Collège La Cité pour la période allant du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022.

Veillez noter qu'aucun incident n'a été répertorié sur nos campus durant la période visée par le présent rapport.

Pour obtenir de l'information additionnelle, n'hésitez à communiquer avec moi à l'adresse pmontm@lacitec.on.ca.

Cordiales salutations,



Pascale Montminy
Directrice, Communications, relations publiques et gouvernementales
801, promenade de l'aviation
Ottawa (Ontario) K1K 4R3
613 742-2463

TABLE DES MATIÈRES

Section A : Politique de l'établissement	p. 4
Section B : Plaintes	p. 5
Section C : Données sommaires	p. 6

RAPPORT ANNUEL SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022

Section A : Politique de l'établissement

Vous pouvez joindre en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement si vous le souhaitez.

Votre établissement a-t-il modifié sa politique (ou son cadre stratégique) sur la liberté d'expression depuis la publication de son rapport de 2021? Dans l'affirmative, veuillez expliquer la raison de la modification et fournir le lien vers la page où cette modification est annoncée sur le site Web de votre établissement.

Aucun changement n'a été apporté depuis la publication du rapport du Collège La Cité en 2021.

Où les membres de la communauté de l'établissement (ou les invités) sont-ils dirigés lorsqu'il y a une question ou une plainte liée à la liberté d'expression concernant un événement sur le campus? Veuillez fournir les coordonnées de la personne-ressource.

Mme Pascale Montminy
Directrice, Communications, relations publiques et gouvernementales
La Cité
pmontm@lacitec.on.ca ou 613 316-1377

Quelle est la politique de votre établissement sur la tenue d'événements lorsqu'il existe des préoccupations en matière de sécurité? À votre connaissance, est-il déjà arrivé qu'une activité non reliée aux études soit annulée en raison de préoccupations liées à la sécurité ou aux coûts connexes?

Dans aucun cas La Cité a eu à annuler d'événements en raison de préoccupations en lien avec la sécurité ou des coûts connexes.

Section B : Plaintes

Vous pouvez joindre en annexe des documents supplémentaires ou des renseignements propres à votre établissement si vous le souhaitez.

Entre le **1^{er} août 2021** et le **31 juillet 2022**, est-ce qu'un membre de la communauté de votre établissement (ou un invité) a déposé une plainte officielle liée à la liberté d'expression? Dans l'affirmative, veuillez fournir une description générale de la situation en question, tout en protégeant la vie privée du ou des plaignants.

S'il y a eu une plainte officielle (ou plus d'une plainte) :

Aucune plainte n'a été déposée au sujet de la liberté d'expression sur nos campus au cours de la période visée.

Quel était l'objet de la plainte? Veuillez préciser les points litigieux (p. ex. coûts liés à la sécurité, sécurité, associations étudiantes ou groupes d'étudiants, exigences opérationnelles).

Sans objet (S/O)

Comment votre établissement a-t-il géré la ou les plaintes liées à la liberté d'expression? A-t-on suivi la procédure énoncée dans la politique? Comment la situation a-t-elle été réglée?

Sans objet (S/O)

Section C : Données sommaires

Veillez fournir les données sommaires suivantes concernant les plaintes officielles liées à la liberté d'expression qui ont été reçues par l'établissement :

Nombre de plaintes officielles reçues aux termes de la politique sur la liberté d'expression au sujet d'événements liés et non liés à l'enseignement.	Aucune
Nombre de plaintes officielles examinées qui sont demeurées sans suite.	S/O
Nombre de plaintes officielles où l'établissement a déterminé que la politique sur la liberté d'expression n'avait pas été suivie comme il se doit.	S/O
Nombre de plaintes officielles aux termes de la politique sur la liberté d'expression qui ont amené l'établissement à prendre des mesures disciplinaires ou autres.	S/O
À votre connaissance, est-ce que des plaintes liées à la liberté d'expression ont été acheminées à l'ombudsman de l'Ontario?	S/O

Veillez fournir du mieux que vous le pouvez une estimation du nombre d'**événements non reliés aux études** qui ont été organisés sur votre campus entre le **1^{er} août 2021** et le **31 juillet 2022**. Cela comprend par exemple les présentations par des conférenciers invités, les événements sportifs, les rassemblements, les affaires étudiantes et les activités de la vie étudiante ainsi que les conférences, par opposition aux événements courants tenus dans le cadre d'un programme d'études ou d'un cours.

Nous réalisons qu'il est difficile de faire le suivi d'événements tenus à distance par suite de la fermeture des campus en raison de la pandémie, et que les établissements ne seront peut-être pas en mesure de fournir une réponse complète à cette question pour 2021-2022.

Quelque 335 événements non reliés aux études se sont tenus dans l'enceinte de l'établissement entre le 1^{er} août 2021 et le 31 juillet 2022.

Commentaires de l'établissement (le cas échéant).

Aucun n'a mené à des plaintes ou à des incidents relatifs à la politique sur la liberté d'expression.